

Villeneuve d'Ascq, le 19 juillet 2016

Objet. : Nomination Directrice Générale des Services
par intérim

ARRETE N° 2016-93

Le Président de l'Université Lille 1

Vu le code de l'éducation et notamment son article L 712-2 ;
Vu les statuts de l'Université de Lille 1 ;

Arrête

Article 1 :

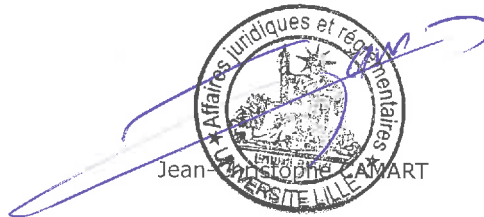
Monsieur Patrice SERNICLAY, directeur général des services de l'université Lille 1, étant appelé à exercer la fonction de directeur général des services préfigurateur de l'université de Lille, Madame Marie-Dominique SAVINA, directrice générale des services adjointe de l'université Lille 1, est nommée directrice générale des services par intérim de cet établissement à compter du 1er septembre 2016 pour la période d'exercice de la mission de Monsieur SERNICLAY.

Article 2 :

Dans l'exercice de ses fonctions, Madame SAVINA dispose de l'intégralité des compétences de l'autorité qu'elle remplace.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'université et sera affiché dans les locaux de l'établissement (bâtiment A3).


Jean-Christophe CAMART
